

# Charte du FIR

## Historique :

Tentant d'écrire des musiques "originales", n'hésitant pas à se ridiculiser, quelques amis se produisent dans certains cafés du Pas de Calais. Leurs créations plaisent principalement à eux-mêmes et fort de ce succès relatif, émerge l'idée de créer leur propre lieu de représentation...

En juillet 2000, ils décident, afin d'animer une journée mal engagée, d'organiser un mini festival. Très vite le lieu s'impose : le jardin de la maison familiale de l'un d'entre eux à Roquetoire dans le Pas de Calais. Certains parmi eux sont musiciens au sein de divers groupes amateurs. D'autres n'ont aucune pratique « artistique ». Tous vont se produire lors de cet après midi (musique, danse, performances) à l'exception d'une seule spectatrice qui sera la première du Festival International de Roquetoire.

Enthousiasmés par leur initiative, les participants décident de renouveler l'expérience trois semaines plus tard en invitant du monde; une vingtaine de personnes sont présentes lors de cette deuxième édition, séduites intriguées ou amusées par les prestations proposées, dans une ambiance des plus conviviale. C'est à ce moment qu'est prise la décision de pérenniser l'événement tous les ans.

Le jardin de Roquetoire sert encore l'année suivante de terrain d'expérimentations, avant d'investir un lieu plus vaste en 2002, permettant d'accueillir un public toujours plus nombreux. Des spectacles sont organisés dans les cafés de Aire sur la Lys. L'appellation FIR (Festival International de Roquetoire) est adoptée, référence ironique au petit village qui a vu naître le projet.

Devant la nécessité ressentie d'une organisation plus efficace, il est décidé en 2003 de créer une association type loi 1901. Celle-ci prend naturellement le nom de FIR. Le terme ne désigne plus seulement le festival début juillet mais aussi l'association, susceptible d'organiser d'autres événements. C'est à ce moment qu'est initiée une réflexion sur la création, ses rapports avec l'art, la culture et la marchandisation de celle-ci, ainsi que l'adoption d'une pratique plus militante.

Lors de sa cinquième édition en 2003, le festival s'ouvre définitivement sur des participations extérieures, en dehors du cercle d'amis fondateurs. Diverses formes de création sont présentées outre la musique : cinéma, vidéo, performances, arts plastiques, danse. Cette diversité devra s'étendre dans l'avenir vers toute autre forme d'expression.

Devant le vif intérêt suscité par sa démarche, le FIR décide de clarifier ses positions en 2004 en élaborant cette présente charte, qui servira de texte de référence à ses adhérents aussi bien sur le plan théorique que pratique.

## Objectifs :

Les objectifs du FIR sont :

- de donner la possibilité à des amateurs de présenter leur travail créatif.
- de promouvoir les formes d'expressions innovantes.

## Création :

Les manifestations organisées par le FIR visent à susciter les initiatives créatrices.

La création est l'action de réaliser ce qui n'existait pas antérieurement.

Elle résulte pour l'individu du besoin de s'exprimer. En tant qu'acte la création a de multiples motivations (Passion pour une technique, exprimer une réflexion, une émotion, dépasser la parole, etc...). Elle revêt aussi de nombreuses formes. Le FIR s'efforce d'être le plus éclectique possible.

Nous encourageons la création quelle qu'elle soit.

Nous ne reconnaissons aucune notion de valeur, esthétique, morale ou marchande. Pas de hiérarchie basée sur la prétendue qualité des oeuvres au FIR. Cela n'a pour nous aucun sens.

Le FIR considère que toute activité créatrice représente une alternative à la soumission passive entretenue par les contingences sociales et l'abrutissement médiatique. Celui ci entrave l'imagination en formatant les goûts et les désirs de la population. La création au contraire permet d'entrevoir d'autres possibles. Elle offre un moyen d'agir sur le proche environnement (visuel, sonore...) de chacun, selon sa volonté. Nous devenons grâce à elle acteur de notre propre culture.

La création offre une résistance à l'uniformisation en étant l'expression de la singularité de chaque individu.

Il n'est certes pas nécessaire d'envisager la publication (dans le sens de rendre public) d'une oeuvre pour que celle-ci soit efficiente. Le créateur en est le premier spectateur et peut même très bien en demeurer l'unique.

Néanmoins le FIR, fort de son ouverture aux non professionnels et son refus de normes qualitatives, encourageant à dépasser les inhibitions engendrées par celles-ci, incite chacun à présenter son travail

créatif.

En effet son festival constitue un objectif ponctuel qui encourage à sortir de la passivité par l'élaboration de projets, qu'ils soient ou non concrétisés.

Le rôle de spectateur lui-même ne saurait s'entendre comme celui de vulgaire consommateur. Le FIR, porteur d'une réflexion critique aspire à faire connaître celle-ci et promouvoir les interrogations qu'elle suscite.

Enfin, la convivialité engendrée par nos manifestations n'est pas la moindre de nos motivations. La joie que procure la présentation publique des créations, les rencontres, les échanges, le partage d'une expérience commune, sont autant de notions que nous privilégions.

#### Amateurisme :

Nous considérons la création comme une activité naturelle de l'être humain au même titre par exemple que les échanges amoureux. A ce titre elle ne devrait souffrir aucun rapport marchand. C'est l'organisation sociale actuelle qui rend cette marchandisation possible. Le travail salarié qui ampute l'individu de l'énergie et du temps nécessaire à l'activité créatrice, constitue une aliénation dont nous souhaitons nous affranchir. Dans un système basé sur le bien-être de tous et non sur le profit de certains, chacun d'entre nous aurait le loisir de s'adonner à la création selon sa volonté, et ce ne serait plus le domaine réservé de quelques spécialistes.

Pour cette raison, le FIR, en accord avec ces idéaux et anticipant sur la mise en oeuvre de ceux-ci, refuse de cautionner toute professionnalisation de la création.

Cela implique les conséquences suivantes :

-Nous ne rétribuons pas les personnes se produisant dans nos manifestations en échange de leur prestation. La collaboration avec le FIR suppose une adhésion aux principes énoncés dans cette charte. Elle est volontaire et basée sur un engagement réciproque. Cependant, les intervenants invités par le FIR peuvent être défrayés, notamment pour ce qui concerne le déplacement.

-De manière générale, nous refusons d'entretenir tout rapport marchand avec les oeuvres présentées dans des manifestations organisées par le FIR.

-Nous contestons sur le principe l'existence d'organismes chargés de protéger des oeuvres et de rétribuer leurs auteurs. Ces structures entravent la liberté d'expression et mettent en oeuvre la marchandisation de la création. Le FIR fait en sorte d'éviter toute relation avec elles.

-Le fonctionnement du FIR est fondé sur la participation bénévole et le refus du salariat : nulle rémunération pour aucun service, aucune prestation n'est envisageable.

Si nous revendiquons l'amateurisme tant dans nos pratiques créatrices que dans l'organisation de notre association et de ses manifestations publiques, cela est sans rapport avec la qualité de celles-ci.

Nous précisons que l'amateurisme ne signifie pas pour nous une méconnaissance des domaines dans lesquels nous agissons mais au contraire une réelle pratique de ceux-ci. Cette pratique peut aller de la simple approche curieuse à la plus grande maîtrise.

Nous comprenons le choix de certains de faire de leur activité créatrice leur profession. Mais nous considérons que cela résulte d'une aberration, à savoir la marchandisation de tous les aspects de la vie, dont la création.

Dans ce contexte nous affirmons notre solidarité avec tous les travailleurs, parmi lesquels les travailleurs du spectacle, dans la défense de leurs intérêts. Nous les encourageons cependant à s'interroger sur la nécessité d'un changement d'organisation sociale.

Enfin, loin des contingences mercantiles qui parasitent la création et du formatage qui en résulte, le FIR en permettant à des non professionnels de s'exprimer s'ouvre à toutes les expériences, jusqu'aux plus innovantes.

#### Innovation :

Le FIR n'est pas "un tremplin" qui servirait les fantasmes et les ambitions de quelques uns. Nos manifestations n'ont pas pour vocation d'accueillir des formes artistiques éculées et nous nous refusons en outre à promouvoir les imitateurs d'une culture déjà trop véhiculée. Bien que le FIR soit attentif à toute forme de création, nous privilégions l'inventivité, l'originalité, l'expérimentation. La curiosité est une de nos principales motivations.

La société de consommation réduit la création à sa rapidité de compréhension et sa facilité d'assimilation.

Au contraire, le public du FIR s'attend à être étonné.

Nous sommes convaincus que les formes d'expressions originales encourageant les personnes à expérimenter, imaginer, envisager des alternatives à l'uniformité, sont porteuses d'une transformation sociale radicale, ce qui n'est pas la moindre de nos préoccupations.

CONTACT: [lefir2009@yahoo.fr](mailto:lefir2009@yahoo.fr)